

PROJET D'ETABLISSEMENT

2018-2022

du collège Gabriel de Montgommery

Adopté en Conseil d'administration le 27 juin 2019

*« À un enfant de maison qui recherche les lettres, non pour le gain, ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au-dedans, ayant plutôt envie d'en tirer un habile homme qu'un homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement que la science; et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière. »
Montaigne, Essais, I, XXVI.*

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit au niveau du collège, les modalités de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

Pour mémoire, rappelons que la loi de 2005 (Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école) définit la liberté pédagogique dans son article L.912-1-1 : « La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection" (...)» ; concernant le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015, l'article 5 stipule que « Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016. »

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT 2018-2022

Le collège de Ducey est actuellement constitué d'un ensemble de bâtiments hétéroclites allant du préfabriqué (bâtiment B), à un long bâtiment semblable à une école communale (bâtiment A), un ancien atelier auquel ont été adjointes 3 salles (bâtiment D) et le bâtiment C, qui domine l'entrée de l'établissement. Depuis le mois de mai 2018, le bâtiment C est en travaux : il a bénéficié d'une isolation extérieure et d'une double extension :

- un préau, sur lequel ont été implantées une salle de classe et une permanence
- un foyer des élèves, qui donne sur l'entrée de l'établissement.

Les toilettes du rez-de-chaussée de ce bâtiment ont également fait l'objet d'une rénovation complète.

Le tout, pour un million d'euros environ.

Le nouvel ensemble renouvelle l'établissement, dessine une nouvelle entrée et donne au collège un aspect beaucoup plus contemporain.

Cette adjonction de bâtiments témoigne de l'histoire du collège de Ducey, qui s'est agrandi au fil des décennies. Implanté dans un espace foncier pris entre des habitations et le terrain de football de la commune, ces bâtiments créent un ensemble de petites cours, qui forment autant de recoins pour les élèves. Le climat scolaire du collège constitue donc une priorité pour la communauté éducative.

A l'heure où le conseil départemental envisage la fermeture d'établissements scolaires, cette rénovation rassure l'équipe éducative, la mairie de Ducey et les habitants.

L'établissement est situé dans la commune, à proximité de l'église ; il est proche de l'école privée des Saints-Pères, l'école publique est distante de 500 mètres environ. Les autres écoles liées au collège par la carte scolaire sont celles de Saint-Quentin sur le Homme, le RPI de la Baie (Céaux, Courtils, Pontaubault) et l'école de Précey. Actuellement les effectifs sont de 315 élèves, mais les effets de seuils d'une division à l'autre font que la structure de l'établissement peut passer rapidement de 11 à 13 classes.

Outre cette rénovation, l'établissement a connu beaucoup en 3 ans d'autres changements : nouvelles clôtures, nouveaux portails, nouvelles peintures, nouvel organigramme des clés, nouveaux matériels. L'établissement fonctionne avec les outils Pronote et EDT. Un effort très important de communication auprès des élèves, des familles et des différentes équipes a été mis en œuvre : communication par mail, diffusion d'un bulletin hebdomadaire.

Une démarche participative au cœur du projet d'établissement

Le projet d'établissement 2018-2022 est le fruit d'un long travail qui a été amorcé au deuxième trimestre de l'année 2017-2018. Tous les enseignants et les parents d'élèves ont été destinataires d'un questionnaire en ligne auquel ils ont pu répondre librement. Ces réponses ont donné lieu à une restitution, dans le cadre d'un conseil pédagogique élargi le 30 mars 2018.

Au début de l'année scolaire 2018-19, il a été annoncé que la priorité de l'année serait la rédaction du projet d'établissement et la mise en conformité du règlement intérieur.

5 axes du projet d'établissement ont été affichés en salle des professeurs ; ils ont également été envoyés par mail :

- la réussite de tous les élèves (membres inscrits : M. Le Digarcher, M. Tirel, M. Menier, M. Prigent, M. Gonidec, M. Lautru)
- le travail en équipe (aucun inscrit)
- la vie scolaire l'affaire de tous (M. Poulain, M^{me} Letourneur, M. Gonidec, M. Lautru)
- communication interne / externe (M^{me} Landecker, M^{me} Vermet, M. Butel, Mme Yves, M. Gonidec, M. Lautru)
- cadre de vie (M^{me} Nédelec, M^{me} Peuchet, M^{me} Mollet, M^{me} Bénêteau, M. Gonidec, M. Lautru)

Toutes les commissions ont été réunies. Un absent a été enregistré dans la commission vie scolaire. Faute d'inscrits dans la commission travail en équipe, toutes les autres commissions ont été interrogées sur cette problématique et des axes de progrès possibles ont été définis avec chacun des membres.

Après chaque première réunion de commission, il a été demandé aux membres de ces équipes d'aller à la rencontre de leurs collègues et de discuter avec eux des propositions de manière à enrichir ou modifier les axes de travail proposés.

De nouvelles réunions de travail ont été programmées ; l'équipe de direction a enrichi certaines propositions, de manière à

- étoffer le projet d'établissement
- entrer dans le cadre du projet académique
- rappeler les exigences des programmes, de la réforme du collège et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Une délégation de parents d'élèves a été rencontrée le mardi 8 janvier 2019. Elle n'a pas présenté d'objection ; elle a émis un avis favorable.

Une commission permanente a été réunie le 5 février 2019.

Le projet d'établissement a été voté en conseil d'administration le 6 février 2019. A la demande d'un représentant des enseignants en commission permanente, il a été acté que des amendements mineurs pourraient être discutés en commission plénière le jeudi 28 février 2019. Cette réunion a bien eu lieu et des amendements ont été discutés.

Il est important de noter que l'essentiel du projet d'établissement reprend en grande partie le travail effectué par l'équipe pédagogique actuelle et les progrès qui ont été engrangés depuis 3 ans, notamment :

- les évaluations par compétences
- la dynamique participative, via les différentes instances de l'établissement (conseil pédagogique, conseil école collège)
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers
- La mise en place des PPRE, des PAP et des PPS
- La mise en place des équipes éducatives
- Le suivi des élèves et des familles

Chacun est conscient du temps nécessaire et de l'implication de tous pour que nos élèves s'épanouissent pleinement au collège et que nous puissions trouver les éléments de réponse les plus appropriés. A cet effet, des stages inter-degrés ont été programmés (mise en place de l'oral, évaluation en mathématiques), des stages sur site également (stage sur les dys, stage sur l'autonomie et les apprentissages – partenariat avec le collège de Gavray).

La mise en place progressive de la Réforme du collège et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture constitue le cœur de notre travail quotidien (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015). Les différents axes du projet 2018-2022 sont autant d'éléments sur lesquels nous nous engageons à travailler de manière à préparer au mieux nos élèves dans

- Leur acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Leur parcours
- Leur acquisition progressive de l'autonomie
- Leur réussite scolaire

Les données de l'établissement

Evolution des effectifs depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
6 ^{ème}	78	100	97	71	97	88	91	91	70	88
5 ^{ème}	83	74	96	92	70	91	81	88	91	64
4 ^{ème}	77	73	51	87	87	67	83	77	81	91
3 ^{ème}	64	64	62	44	76	73	62	80	71	72
Total	302	311	306	294	330	319	317	336	313	315

Le présent tableau montre que les effectifs globaux de l'établissement sont relativement stables depuis 2009.

Les déperditions d'élèves entre le niveau 6^{ème} et le niveau 3^{ème} semblent moins importantes entre 2009 et 2015 ; elles restent à confirmer dans le temps :

78 élèves en 6^{ème} en 2009 ; 44 en 2012, soit -34 élèves

91 élèves en 6^{ème} en 2015 ; 72 en 2018, soit -19 élèves

Le dialogue avec les élèves et les familles pour rassurer, aider les élèves en difficulté, construire les parcours, permettre une orientation active et la construction de l'autonomie sont des priorités de l'établissement.

Evolution des origines sociales des élèves depuis 2009

Source : APAE



Généré le
14/01/2016

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.	Etabl.
Distribution par PCS regroupées - 2015-2016	Cadres supérieurs et enseignants	9,3	10,3	14,1	13,3	13,9	12,9	12,3	11,3	11,3	9,6	10,2
	Cadres moyens	7,9	11,9	13,7	13,6	17,9	16,0	16,1	15,5	15,5	15,7	15,6
	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	27,2	29,6	26,5	27,6	27,9	28,8	30,3	30,4	30,4	34,2	31,7
	Ouvriers et inactifs	55,0	47,6	45,4	45,2	39,7	41,7	40,7	41,1	41,1	37,7	41,9

Non renseignée	0,7	0,6	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	1,8	1,8	2,9	0,6
----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Depuis 2008, l'établissement enregistre une progression des enfants de cadres moyens dans l'établissement. Cette tendance traduit la bonne santé du tissu socio-économique autour de Ducey, qui compte un bassin industriel dynamique.

Il est important de noter que la ville dispose d'un tissu associatif très riche, avec lequel le collège travaille déjà en partenariat (club de football, association Musique expérience).

Le devenir des élèves de Ducey après la seconde

	2012			2013			2014			2015			2016			2017			2018			
	etab	Acad	FR	etab	Acad	FR	etab	Acad	FR	etab	Acad	FR	etab	Acad	FR	etab	Acad	FR	etab	dep	Acad	FR
1ère S	25,0	34,4	35,1	23,7	34,9	35,4	30,4	35,9	35,8	28,9	34,8	35,4	21,7	36,0	36,0	12,8	35,1	35,5	18,9	33,5	33,9	35,2
1ère L	14,3	10,7	9,4	10,5	11,4	9,6	4,3	11,0	9,6	2,2	12,1	9,8	10,9	11,3	9,3	7,7	11,4	9,3	15,1	11,1	11,0	9,0
1ère ES	25,0	20,0	19,7	28,9	20,2	19,5	13,0	19,6	19,9	37,8	21,5	21,0	37,0	21,1	21,5	38,5	22,0	21,9	28,3	21,7	21,7	22,0
1ère ST2S, STMG ou BT Services	25,0	12,9	13,3	10,5	12,9	13,8	39,1	13,3	13,7	20,0	13,2	13,4	13,0	13,7	14,6	33,3	15,0	15,5	20,8	16,5	15,1	15,3
1ère STL, STI2D, STD2A ou BT Production	7,1	5,1	6,5	18,4	5,4	6,8	13,0	5,9	6,9	11,1	5,9	7,2	13,0	7,0	7,8	7,7	6,0	7,8	7,5	6,6	6,1	7,5
1ère STHR ou TMD	0,0	0,5	0,5	2,6	0,6	0,5	0,0	0,6	0,5	0,0	0,6	0,5	0,0	0,6	0,5	0,0	0,5	0,4	0,0	0,6	0,5	0,4
2nde PRO	0,0	1,9	1,8	0,0	2,4	1,8	0,0	2,0	1,6	0,0	1,6	1,4	0,0	1,7	1,3	0,0	2,6	1,3	3,8	1,7	1,9	1,3
CAP	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1
1ère PRO	0,0	0,9	0,9	2,6	1,0	1,2	0,0	1,2	1,4	0,0	1,5	1,5	2,2	1,4	1,6	0,0	1,4	1,8	0,0	2,0	2,0	2,0
Redoublement	3,6	10,0	9,5	2,6	7,5	8,4	0,0	6,6	7,9	0,0	5,9	7,1	2,2	3,9	4,4	0,0	3,2	4,0	1,9	3,3	4,4	4,5
Autres situations	0,0	3,5	3,0	0,0	3,5	2,8	0,0	3,7	2,8	0,0	3,0	2,7	0,0	3,2	2,9	0,0	2,7	2,4	3,8	2,8	3,1	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Si le collège a globalement progressé en passant de 2013 à 2018 de 51.1% à 78.1% de décisions d'orientation en 2^{nde} GT, certains chiffres relatifs au devenir des élèves après la seconde interrogent. En effet, on constate que les taux de passage vers la 1^{ère} S sont passés depuis 2017 en dessous des 20% et que la proportion d'élèves à se diriger vers les filières économiques et sociales a nettement progressé.

En outre, alors que deux formations en STI2D sont relatives proches géographiquement (Saint-Hilaire du Harcouët et Granville) et que le lycée hôtelier de Granville offre des sections de qualité, les proportions d'élèves à se diriger vers ces filières sont assez faibles.

Un travail plus approfondi avec les proviseurs des établissements du bassin sur ces questions, tout comme un travail de liaison entre les professeurs principaux du collège avec les lycées paraît nécessaire. Ce travail permettrait certainement de mieux comprendre cette inflexion de l'orientation de nos élèves et de trouver des modalités pour y apporter des réponses concrètes.

La place de la vie scolaire dans notre établissement

Depuis 2016, le collège a connu 3 CPE différents. Le plein-temps du CPE dans l'établissement constitue encore un événement récent.

Avec des enseignants engagés dans le foyer socio-éducatif, un atelier foot-féminin, une association sportive dynamique, une vie scolaire dotée de 3.5 JETP en assistants d'éducation, une infirmière à mi-temps partagée avec le primaire et le collège d'Isigny-le-Buat, un assistant social scolaire présent une journée par semaine, le collège dispose d'atouts véritables. En outre, d'importantes actions de C.E.S.C sont conduites ; un travail au long cours sur les compétences psycho-sociales a débuté en 2017, des actions de fond sur le harcèlement en 2018-2019.

La place de chacun dans ce dispositif, les modes de communication entre les différents services et acteurs sont encore à travailler, pour continuer à améliorer le climat scolaire dans le collège.

Poursuivre les actions de tutorat

Désormais, différentes actions du tutorat existent au sein de l'établissement :

- Elèves-professeurs sur l'ensemble des niveaux, avec un renforcement spécifique en classe de 3^{ème}, de manière à mieux accompagner les élèves dans leur adaptation vers le lycée ou l'apprentissage.
- Entre élèves sous la responsabilité des enseignants : des dispositifs existent en classe, bien entendu ; ils s'ancrent dans les pratiques pédagogiques des enseignants. Ils bénéficient tout autant aux élèves tuteurs, qui doivent trouver des modalités d'explication qu'aux élèves tutorés qui trouvent là une forme d'étayage supplémentaire
- Entre élèves sous la responsabilité de la vie scolaire : ces formes de tutorat émergent ; elles entrent dans les démarches de projets ouverts aux élèves. Tout récemment, un élève a proposé de faire des cours d'informatique sur le temps du midi à ses camarades parce qu'il s'était rendu compte que certains d'entre eux étaient en difficulté sur des compétences spécifiques

Ces formes d'organisation favorisent l'épanouissement de chacun et permettent de répondre aux besoins des élèves face à des éléments parfois complexes pour eux. Ils permettent également de construire progressivement l'autonomie des élèves et leur regard critique.

Favoriser les formes d'émancipation des élèves

L'autonomie des élèves n'est pas un vain mot. Cette autonomie existe déjà dans les pratiques à l'école élémentaire. A nous de la renforcer et de faire en sorte qu'elle donne du sens à la présence des élèves dans les classes et dans l'établissement. Cette autonomie passe par la confiance établie entre les élèves-les familles et les personnels de l'établissement, par le respect des droits et des devoirs des élèves. Les punitions et les sanctions, par leur valeur d'exemplarité, par leur capacité à nous permettre de rappeler la loi, ont bien évidemment une valeur éducative. Néanmoins, l'explication et le dialogue doivent demeurer les maîtres-mots de notre action.

Les formes d'émancipation des élèves sont multiples ; il n'y a pas une recette simple et duplicable pour chaque individu. Les activités que nous mettons en œuvre, les objectifs que nous nous fixons dans ce projet d'établissement y contribuent.

Il est essentiel que les établissements puissent permettre aux élèves de s'épanouir de manière physique et psychologique, qu'ils permettent aux collégiens de construire progressivement leur pensée critique. Dans le monde actuel, cette distance critique constitue une dimension essentielle dans l'accès à la citoyenneté. A l'intérieur des établissements, ce regard critique bouscule les habitudes, mais c'est à nous de construire les réponses pour nos élèves et les familles.

Remerciements :

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes de l'établissement pour leur travail et leur engagement.

Le collège Gabriel de Montgommery a un bel avenir devant lui. Les propositions de travail de ce projet d'établissement en témoignent.

A chacun désormais de s'impliquer pour le faire vivre au quotidien pour favoriser les progrès et l'épanouissement de tous.

Samuel LAUTRU
Principal du collège

Nos priorités :

Poursuivre la mise en place de la Réforme du collège

Favoriser les parcours des élèves

Favoriser la réussite de tous les élèves

Poursuivre le développement du collège

Nos axes :

Axe 1 : Proposer un parcours de réussite à tous les élèves

Objectifs généraux : La réussite de tous les élèves

Axe 2 : Favoriser le partage et l'innovation

Objectifs généraux : Le travail en équipe

Axe 3 : Eduquer à la tolérance, au respect et à la solidarité

Objectifs généraux : Favoriser l'accueil et l'épanouissement de chacun

Axe 4 : Mieux communiquer pour mieux impliquer et mieux convaincre

Objectifs généraux : Améliorer la communication (interne et externe)

Axe 5 : Cadre de vie, locaux, équipements

Objectifs généraux : Améliorer le cadre de vie pour disposer de bonnes conditions de travail

Axe 1 : Proposer un parcours de réussite à tous les élèves

Objectifs généraux : La réussite de tous les élèves

Objectifs spécifiques	Activités / Actions	Modalités d'évaluation	Effets attendus. <i>Quantitatif/qualitatif. Cible</i>
Apprendre à apprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la compréhension des élèves et la manière de lire des énoncés, des textes - Aider les élèves à percevoir le sens des exercices qu'ils ont à faire - Diagnostiquer la manière dont les élèves apprennent dans les différentes disciplines - Organiser des remédiations pour les élèves repérés en difficulté et varier les dispositifs de remédiation (tutorat avec un enseignant, dispositif devoirs faits, à l'intérieur même du cours, avec des pairs) - Pour les élèves les plus en difficulté, faire en sorte que l'essentiel du cours soit acquis en classe (les conditions d'apprentissage à la maison renforcent les inégalités scolaires et donc les situations de décrochage) <ul style="list-style-type: none"> o Disposer de matériels / manuels supplémentaires o Dans la mesure du possible, disposer de cours en ligne (ENT, par exemple) o Rendre les énoncés accessibles pour les élèves les plus en difficulté - Permettre aux élèves de varier les outils pour apprendre et les rendre de plus en plus autonomes - Permettre aux élèves de prendre une distance critique avec leurs propres méthodes pour être dans une démarche d'amélioration progressive et continue 		<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émancipation des élèves
Faire du climat scolaire dans les classes et plus globalement dans l'établissement une priorité	<ul style="list-style-type: none"> - Être attentifs aux signaux faibles dans les classes (élève qui n'a pas/oublie ses affaires, élève qui arrive en retard, baisse des résultats => cf fiche détaillée dans les documents relatifs au harcèlement scolaire) - Apporter des réponses communes face aux difficultés et problèmes rencontrés - Mettre tous les acteurs de l'école en confiance 	<ul style="list-style-type: none"> - Cas de harcèlements à l'école - Evolution des rencontres parents professeurs - Mise en place de nouveaux dispositifs d'accueil des parents (lieu d'accueil spécifique, café parents) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une estime de soi en progrès - Baisse du nombre d'élèves en situation de décrochage - Accroissement du nombre de parcours de réussite et d'orientation choisies

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les compétences psycho-sociales des élèves pour leur permettre notamment de mettre les événements à distance, relativiser, gérer les situations plus difficiles - Rendre les élèves pro-actifs et former les adultes pour les accompagner - Favoriser les dispositifs d'entraide, de tutorat, de solidarité entre élèves - Impliquer davantage les parents dans la relation à l'école - Mise en place de café-parents - Actions avec les partenaires extérieurs (Maison des adolescents, partenaires habituels du C.E.S.C.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de documents ; réflexions partagées dans le cadre du conseil pédagogique, mise en place de stages sur site - Analyse de la cellule de veille et partage des informations - Mise en place d'instance de régulation interne et remédiation soucieuse de justice scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Une posture éthique des personnels confortée - Des personnels formés au suivi éducatif
Favoriser une orientation choisie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en compte les élèves à besoins particuliers <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre le travail engagé sur les évaluations différenciées et les évaluations par compétences ○ Améliorer la relation avec les familles en les informant de manière plus individualisée (rencontres dans le collège, au besoin mettre en place des entretiens téléphoniques avec les parents) ▪ Mieux utiliser les heures de vie de classe ▪ Favoriser l'échange sur les pratiques des professeurs principaux de la 6^{ème} à la 3^{ème} ; mieux communiquer les renseignements relatifs aux élèves d'une année à l'autre ; organiser des bilans 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations par compétences mises en place dans l'année - Nombre de rencontres parents-professeurs et modalités (en classe entière, en groupe, individualisées) - Pourcentage d'élèves orientés au second tour en fin de 3^{ème} 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves de mieux construire leur parcours et de se situer dans le système scolaire
Assurer des liens avec les écoles d'origine des élèves et avec les établissements d'insertion des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la démarche de liaison avec les écoles du primaire dans le cadre du conseil école-collège ; élaborer une progressivité des apprentissages, sur le cycle 3, dans le cadre de conseils de cycle disciplinaire et rendre compte des travaux par écrit pour l'ensemble de la communauté ▪ Poursuivre la dynamique de projet pour partager une culture commune et des informations sur les élèves, de manière à faciliter leur intégration dans l'établissement ▪ Améliorer sensiblement la transmission des informations quand un élève quitte l'établissement (en cours de scolarité ou bien à l'issue de la 3^{ème}), pour faciliter son intégration et permettre aux équipes de travailler plus rapidement 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils école-collège - Mise en place d'un conseil collège-lycée avec le lycée de secteur ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier le parcours des élèves
Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constater les progrès des élèves et en informer les parents ▪ Accompagner les parents dans la mise en place de PAP / PPRE 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations données par les PP à la direction et/ou à la CPE 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la confiance des parents et des élèves dans l'école

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur le niveau 6^{ème}, permettre l'accueil de parents pour les enseignants volontaires ▪ Mettre en place des dispositifs pour les élèves sortant de 3^{ème} et sans solution (faire une nouvelle 3^{ème}, mettre en place des PAFI avec des stages en entreprise, insérer les élèves dans le dispositif SAS) ▪ Poursuivre le travail de tutorat par les enseignants de la 6^{ème} à la 3^{ème} ▪ Poursuivre le travail de médiation par les pairs ▪ Organiser des bilans d'étape au cours des périodes d'enseignement et faire évoluer les dispositifs en fonction des problèmes/des progrès constatés 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la mallette des parents - Nombre et suivi de PAP et de PPRE dans l'établissement - Nombre de rencontres mises en place par an - Nombre de dispositifs mis en place chaque année - Systématiser la mise en place de dispositifs adaptés quand un élève a au moins quatre disciplines dans lesquelles il a des notes inférieures à 08/20 ou bien quand les évaluations par compétences sont majoritairement fragiles dans plusieurs domaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à tous les élèves de poursuivre leur scolarité dans l'établissement - Sécuriser les parcours de tous les élèves - Favoriser une répartition équitable des élèves bénéficiant de PPRE/PAP/PPS dans les classes
Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des projets pluridisciplinaires ▪ Tenir compte du public dont nous disposons et favoriser l'enrichissement culturel de nos élèves (espace proche, espaces géographiques plus éloignés, utilisation du numérique pour l'appropriation culturelle) ▪ Inciter les élèves à participer individuellement ou en groupes à des projets et des concours (plutôt que dans des classes entières) => favoriser le libre choix de chacun, l'autonomie et la responsabilité ▪ Favoriser l'émergence de projets de la part des élèves (Via FSE/AS/mini-entreprise, Chaîne d'information) ▪ Favoriser la mise à disposition de salles pour les élèves ▪ Sur certains projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Banaliser des demi-journées pour accélérer la mise en œuvre de projets ou bien pour permettre leur finalisation (NB : dispositifs déjà expérimentés, par exemple pour la préparation à l'oral du DNB ou bien pour le spectacle de fin d'année) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre, qualité et cohérence des projets déposés par les enseignants - Nombre de projets proposés par les élèves eux-mêmes - Implication des élèves dans les instances (CA – CVC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'ambition et la confiance en soi des élèves - Permettre aux élèves de s'ancrer dans le monde et leur permettre de développer leurs compétences
Développer la maîtrise de la langue des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à l'ensemble des élèves de construire progressivement un accès à l'implicite ▪ Utiliser le dispositif « devoirs faits » pour 	<ul style="list-style-type: none"> - PPRE passerelles ; données transmises par les collègues du primaire 	Développer la confiance en soi des élèves

	<ul style="list-style-type: none"> ○ s'interroger sur les consignes données aux élèves et sur leur compréhension ○ sur les modalités mises en œuvre pour apporter de l'aide aux élèves (mise à disposition de matériels, de documents, utilisation de l'ENT, du CDI) ○ faire monter les élèves en compétences (apprendre à apprendre, être plus efficaces) ○ rassurer les élèves et les mettre en confiance <p style="text-align: center;">Pour les élèves de 6^{ème}</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser les bilans des collègues du primaire pour repérer les difficultés, construire des classes hétérogènes et mettre en place rapidement des dispositifs adaptés aux élèves ▪ S'appuyer sur des évaluations diagnostiques dès les deux premières semaines de la rentrée (ROC en classe de 6^{ème} ; également dans les autres niveaux) ▪ Utiliser les compétences des enseignants de langue pour définir des situations langagières qui permettent aux élèves les plus fragiles de progresser 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du conseil pédagogique sur les consignes données aux élèves - Transmission des informations entre les collègues des différents niveaux de la 6^{ème} à la classe de 3^{ème} - organiser un stage sur site sur la question de la langue orale et de la manière de faire progresser les élèves dans l'ensemble des matières 	
Permettre aux élèves en situation de réussite de continuer à progresser	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves en situation de réussite de tutorer les élèves plus fragiles - Assurer des conditions d'enseignement qui leur permette de varier les situations d'enseignement (classe/CDI ; dans la classe : en individuel, en groupe) - Permettre aux élèves de développer leur ambition scolaire en leur apportant des informations sur les universités, les écoles d'ingénieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de tutorats mis en place - Mobiliers dans les salles de classe - Partenariats établis avec des écoles / des étudiants – anciens élèves de l'établissement 	- Développer la confiance en soi et l'ambition scolaire des élèves
Structurer les différents parcours des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Référencer l'ensemble des actions en cours dans l'établissement et les corréler dans les différents parcours possibles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parcours d'éducation artistique et culturelle ○ Parcours avenir ○ Parcours citoyen ○ Parcours santé - Travailler les stéréotypes garçons/filles - Mettre en place un stage sur site avec des chefs de travaux de lycées professionnels pour partager avec les professeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un fichier de référencement des parcours 	- Visualiser l'ensemble des actions et apporter une cohérence au projet pédagogique et éducatif de l'établissement

	principaux de 3 ^{ème} notamment les enjeux et les nouvelles attentes des filières professionnelles		
Mettre en place des situations d'apprentissage qui favorisent la construction de l'autonomie des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les projets à l'œuvre dans les différents parcours - Permettre aux élèves de proposer, conduire des projets avec une autonomie plus importante en fonction des niveaux d'enseignement et des objectifs à atteindre en termes de compétences - Favoriser les projets interdisciplinaires - Former les élèves à la co-construction de projets et au partage d'informations, notamment via l'ENT 		<ul style="list-style-type: none"> - Développer la confiance en soi et l'ambition scolaire des élèves
Faire de l'éducation au numérique un enjeu prioritaire de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Former les élèves à différents types d'environnements de travail pour développer leur capacité d'adaptation - Réfléchir aux outils qui peuvent leur être mis à disposition en fonction des niveaux et des cycles - Construire une progression des apprentissages sur les outils du numérique et sur l'éducation aux médias et à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des outils informatiques par les enseignants et les élèves - Mise en place de nouveaux dispositifs (utilisation des réseaux sociaux, twitter) - Communication interne et externe de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves de s'insérer dans le monde contemporain - Faire du numérique un outil d'émancipation et d'élévation sociale - Sécuriser les parcours de tous les élèves

Axe 2 : Favoriser le partage et l'innovation

Objectifs généraux : Le travail en équipe

Objectifs spécifiques	Activités / Actions	Modalités d'évaluation	Effets attendus Quantitatif/qualitatif. Cible
Echanger sur les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aller dans les cours des autres collègues ▪ Pratiquer le co-enseignement ▪ Proposer des séquences de formations à l'interne ▪ Proposer des dispositifs innovants et impliquer les corps d'inspection 	Demandes d'aménagements de cours ou d'emplois du temps Nouveaux projets à l'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichir la vision du système éducatif - Accroître les liens dans les différents cycles
Enseigner l'oral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des objectifs communs sur le niveau de maîtrise de la langue à l'oral et sur le niveau de maîtrise des discours ▪ S'appuyer sur les pratiques des enseignants de langue vivante, notamment 	Amélioration du niveau de maîtrise de la langue (évaluations de nos élèves, résultats en progression) Mettre en place une formation avec des IPR de langues et de lettres ; voir quelles transpositions peuvent être mises en place dans les autres disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la maîtrise de la langue
Former les collègues aux nouveaux outils	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'Education aux médias ▪ Mieux utiliser l'ENT ▪ Former les collègues en interne avec le référent numérique ▪ Demander des stages sur site 	Statistiques d'utilisation de l'ENT Nombre de formations internes ou sur site	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la réussite de tous les élèves - Favoriser l'intégration des élèves, améliorer le climat scolaire - Développer la confiance en soi - Améliorer la maîtrise de la langue
Coordonner les projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le travail entamé pour recenser l'ensemble des projets mis en œuvre chaque année scolaire et assurer une coordination pour améliorer <ul style="list-style-type: none"> ○ Le planning annuel ▪ Les possibilités de coopérer entre disciplines 		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enseignants de disposer d'une vision synthétique des actions à l'œuvre dans l'établissement - Favoriser l'information et l'implication de chacun
Manifester les besoins <ul style="list-style-type: none"> ○ On se rend compte que les collègues ont des idées de <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le conseil pédagogique est une instance où l'expression des besoins peut se faire ; elle peut se faire également à l'occasion du dépôt de projets ; elle est également susceptible de se 		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux personnels de participer à l'amélioration continue de l'établissement

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisations pédagogiques possibles ○ Mais qu'ils ne les formulent pas nécessairement de manière explicite 	<p>faire entendre de manière plus informelle (rendez-vous avec le Principal, mails)</p>		
<p>Elargir les horizons</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des actions avec d'autres structures <ul style="list-style-type: none"> ○ Ecoles, dans le cadre de la liaison école-collège ○ Avec d'autres collèges (projets conduits avec d'autres établissements ; pourquoi pas des travaux avec des collègues d'une même discipline de manière à répartir la charge de travail et de préparation) ○ Avec d'autres établissements, dans le cadre de l'Education aux médias et à l'information (via l'ENT, les réseaux sociaux, la chaîne Youtube) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place - Ouverture de l'établissement sur de nouvelles structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'enrichissement culturel et linguistique des élèves - Développer des partenariats - Développer le rayonnement de l'établissement - Rationnaliser le temps de travail des enseignants - Diversifier les dynamiques coopératives
<p>Sensibiliser l'ensemble des équipes au développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des actions qui permettent d'impliquer tous les acteurs de l'établissement, y compris les parents ; par exemple, dans le cadre de la restauration scolaire, travailler sur le tri des déchets et voir par quels moyens l'établissement peut parvenir à réduire drastiquement ses déchets ▪ Travailler sur les économies d'énergie (électricité, utilisation des vidéos-projecteurs, veille des ordinateurs...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de nouvelles actions - Mise en place d'une commission ad hoc - Réflexion de tous les acteurs autour de la question de la restauration scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative au développement durable

Axe 3 : Eduquer à la tolérance, au respect et à la solidarité

Objectifs généraux : Favoriser l'accueil et l'épanouissement de chacun

Objectifs spécifiques	Activités / Actions	Modalités d'évaluation	Effets attendus Quantitatif/qualitatif. Cible
Favoriser l'émergence d'un cadre éducatif cohérent pour une prise en charge globale de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication des statistiques d'absences, de punitions et de sanctions ✓ Harmoniser l'application du règlement intérieur de l'établissement ✓ Mettre en place une charte des règles de civilités du collégien 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer avec les enseignants ces indicateurs dans le cadre d'une commission 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les outils informatiques, Pronote notamment - Ajuster les représentations de chacun sur nos élèves
Mieux accompagner les élèves	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanger sur les pratiques de gestion des professeurs principaux et mettre en place une progression de la 6^{ème} à la 3^{ème} ✓ Intensifier, rendre plus efficaces les relations entre les enseignants et la vie scolaire ✓ Rationnaliser les partenariats au service des élèves (PSY-EN, infirmière, assistante sociale) ✓ Aider les élèves à mieux gérer leur capital santé ✓ Accompagner et suivre les élèves à besoins particuliers ✓ Assurer le suivi des élèves via le carnet de correspondance et Pronote ✓ Entretien PP/CPE pour <ul style="list-style-type: none"> ○ Remotiver ○ Faire un bilan 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'équipes pédagogiques / équipes éducatives / équipes de suivi et de scolarité - Actions de C.E.S.C. notamment - Prises en charge assurées par l'équipe pédagogique, le professeur principal, le-la PSY-EN, l'AS, le-la CPE - Situations d'élèves examinées en cellule de veille 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure intégration des élèves - Bilan régulier avec les élèves - Climat scolaire - Nombre d'incidents ; orientation des élèves - Répartir les charges de travail des professeurs principaux de la 6^{ème} à la 3^{ème} - Accroître la communication avec les différents partenaires
Mieux accueillir les élèves	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un livret pour les futurs 6^{ème} et les nouveaux élèves dans l'établissement ✓ Ajuster le protocole d'accueil des élèves de 6^{ème} (journées d'accueil des cm2 ; liaisons entre les classes de 6^{ème} et les autres niveaux) 		<ul style="list-style-type: none"> - Progresser dans l'intégration des élèves
Mieux accueillir les personnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffuser les protocoles en place dans l'établissement à partir de sources écrites 		<ul style="list-style-type: none"> - Progresser dans l'intégration des nouveaux personnels

Favoriser une orientation choisie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les stages de formations pour les enseignants, les PP notamment (connaissance du système éducatif, des établissements locaux) ✓ Organiser des rencontres individuelles avec les familles des élèves à besoins particuliers (avant les vacances de la Toussaint) ✓ Assurer une liaison entre PP d'un niveau à l'autre pour assurer le suivi de cohorte 	<p>Approfondir la connaissance du système éducatif</p> <p>Formaliser les PPRE/PAP/PPS avec les parents</p>	- Permettre aux élèves de construire leur parcours
Approfondir la connaissance de l'adolescent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stages PAF / demandes de stages sur site ✓ Mise en place de procédures partagées pour sécuriser les alertes auprès des différents services et des parents d'élèves ✓ Développer une connaissance et une culture commune autour de l'élève en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Climat scolaire - Partage des situations connues des élèves en difficulté - Diffusion ciblée d'éléments émanant de la cellule de veille 	- Permettre aux élèves de construire leur parcours
Faire culture commune autour des procédures liées aux élèves	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser le protocole de retenues ✓ Harmoniser les fiches de suivi ✓ Former le personnel à la connaissance du droit (Code de l'Education en particulier) 	- Efficacité des documents mis en place	- Mise en place de procédures harmonisées
Développer l'autonomie et la responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Binômes par classe (travail photocopies) ✓ Secrétaires de classe ✓ UNSS, prise de responsabilité lors des séjours ✓ Permanence (roulement de livres/revues/BD/fiches métiers) ✓ Foyer en autonomie au cas par cas Ping-pong, baby 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau sonore général Utilisation d'un tableau d'inscription (porte vie scolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des relations entre élèves et climat scolaire - Développement de la solidarité et de l'entraide

Axe 4 : Mieux communiquer pour mieux impliquer et mieux convaincre

Objectifs généraux : Améliorer la communication (interne et externe)

Objectifs spécifiques	Activités / Actions	Modalités d'évaluation	Effets attendus Quantitatif/qualitatif. Cible
Informer la communauté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les compétences communes pour faciliter les échanges et la communication <ul style="list-style-type: none"> ○ PRONOTE : fils de discussion ; informations relatives aux absences et aux punitions/sanctions des élèves ○ ENT : formation interne ○ Site INTERNET : développer des compétences qui permettent aux enseignants de rédiger et de mettre en ligne des contenus ▪ Poursuivre le travail d'information via <ul style="list-style-type: none"> ○ Le bulletin hebdomadaire ○ Le semainier 	<p>Taux d'utilisation de Pronote et de l'ENT Mise en place de projets interdisciplinaires</p> <p>Récurrence des bulletins d'information et du semainier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire culture commune autour des élèves - Favoriser les échanges
Mettre en place un plan de communication relatif aux réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter une page Facebook, pour développer le sentiment d'appartenance au collège et mettre en place des contenus qui valorisent des événements ▪ Expérimenter un compte Twitter pour donner une information plus institutionnelle 	Nombre de personnes connectées aux différents réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un sentiment d'appartenance au collège et mieux identifier la communauté liée à l'établissement
Informer et impliquer davantage les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des informations via PRONOTE et ENT <ul style="list-style-type: none"> ○ Menus de la restauration ○ Agenda de la semaine ○ Agenda annuel prévisionnel ▪ Proposer une maquette pour informer les familles sur la vie de l'établissement au moment de la remise des bulletins trimestriels ▪ Proposer aux parents de venir assister à des séances d'apprentissage, principalement en classe de 6^{ème} 	Taux de connexion des parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'image de l'établissement chez les parents qui dépendent du collège et au-delà

<p>Informer et impliquer davantage les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil départemental propose la mise en place d'un écran plat au niveau du hall d'entrée du bâtiment C (fin des travaux) <ul style="list-style-type: none"> ○ Information des élèves sur les sorties, les projets, les réunions ; éventuellement la distribution ou bien le retour de certains papiers ▪ Utiliser les salles de classe pour communiquer avec les élèves (professeurs principaux) 		<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier l'information et la communication de l'établissement
<p>Mieux gérer la diffusion d'information dans la salle des professeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les surfaces et les types d'affichages possibles <ul style="list-style-type: none"> ○ Affichage libre ○ Affichage institutionnel ○ Affichage syndical ▪ NB : le tri des papiers dans la salle des professeurs revient... aux professeurs eux-mêmes 	<p>Qualité de l'affichage et du tri effectué par les professeurs dans leur salle de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rationnaliser la communication - Diminuer les trous dans la raquette
<p>Gérer les modes de communication interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PRONOTE : communication relative à la vie de l'élève ▪ MAIL : communication sur les mails professionnels pour <ul style="list-style-type: none"> ○ Une communication institutionnelle ○ Une communication relative aux carrières ▪ Utilisation de l'ENT comme serveur partagé (avec différents niveaux de partages) 		<ul style="list-style-type: none"> - Eviter la dispersion des informations

	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover les toilettes du 1^{er} étage du bâtiment C (en face des salles 19 et 20) - Mettre en place un point d'eau pour les agents dans le bâtiment A - Rénover les vestiaires des agents dans le bâtiment C - Rénover la salle des professeurs - Rafraichir les salles de classe - Formaliser la mise en place d'un cahier de demande de travaux auprès de la gestionnaire - Rénovation des salles de sciences et de technologie - Rendre les classes modulaires (tables à roulettes, différencier les hauteurs de table...) - Généraliser l'installation de vidéoprojecteurs interactifs - Créer un nouveau local à l'étage du bâtiment C pour permettre aux agents de ranger leur matériel (matériel du rez-de-chaussée et du premier étage) 	<ul style="list-style-type: none"> prendre en compte au mieux les aspirations de chacun et d'améliorer les conditions de travail dans l'établissement - Eléments déjà communiqués au conseil départemental - Evaluer la qualité au travail avec les espaces déjà créés (extension du bâtiment C) 	
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rénovation des salles de sciences et de technologie ✓ Avec les enseignants volontaires, poursuivre le travail sur les adaptations matérielles dans les classes (tables à roulettes, différencier les hauteurs de table...) ✓ Généraliser l'installation de vidéoprojecteurs interactifs 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eléments déjà communiqués au conseil départemental ✓ Evaluer la qualité au travail avec les espaces déjà créés (extension du bâtiment C) 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place d'un enseignement par compétences - Permettre une meilleure discrimination des élèves

Organisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un nouveau local à l'étage du bâtiment C pour permettre aux agents de ranger leur matériel (matériel du rez-de-chaussée et du premier étage) 	- Création du local	- Permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions
Vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structurer les nouveaux espaces de l'établissement ✓ Déterminer des zones dans lesquelles les élèves peuvent se familiariser progressivement à l'autonomie ✓ Sanctuariser certaines zones et les rendre désirables, avec une progressivité de la 6^{ème} à la 3^{ème} ✓ Poursuivre les actions pour que les élèves donnent du sens aux différentes pauses dont ils bénéficient dans la journée et que les activités en place puissent être variées (possibilité de faire les leçons en autonomie, dispositif « devoirs faits », possibilité de faire des recherches au CDI, travail en salle de permanence, mise à disposition du foyer, des espaces verts) 	- Climat scolaire	- Permettre l'épanouissement de nos élèves